

Les soussignés présentent leur candidature de délégué effectif ou suppléant de *Délégués au Conseil facultaire* et déclarent adhérer au principe du Libre Examen et s'engager à respecter les Statuts organiques de l'Université consultables à la page Web :

<https://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/STATUTS-ORGANQUES.pdf>

CANDIDAT.E EFFECTIF.VE	CANDIDAT.E SUPPLÉANT.E
HANKART Hedwige	DE MUNCK Nancy

